

Réf: Dossier N° 063805

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COORDINATION COMMERCIALE » en abrégé « 2C »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Lot 260, Ilot 20

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 10/12/2021 reçus par Me OPPRIO-N'GUESSAN IRENE-CHANTAL , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 14/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COORDINATION COMMERCIALE » en abrégé « 2C »

Objet : L'import-export, l'intermédiation financière, le négoce et la représentation commerciale, La commercialisation de tout type de matière première agricole, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, à la commission ou autrement, La commercialisation, de tous biens, produits et marchandises et services en rapport ou non avec l'objet de la société, L'assistance et le conseil de tous ce qui intéresse l'objet ci-dessus désigné.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe, notamment par voie de souscription ou achat de titres, fusion, création de sociétés nouvelles, succursales, filiales, associations en participation ou groupement d'intérêts communs.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré, Lot 260, Ilot 20

Dirigeant(s) : M ERDMANN RALPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06089 du 30/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42034/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

